

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1174

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Rhône développement initiatives (RDI) pour le fonds de prêt d'honneur

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagne, MM. Darne J.C., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacques, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacques), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009**Délibération n° 2009-1174**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon Ville de l'Entrepreneuriat - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Rhône développement initiatives (RDI) pour le fonds de prêt d'honneur**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Face à la conjoncture actuelle de difficultés sur l'économie réelle, la Communauté urbaine a décidé, dès le début de la crise, de mettre en œuvre un certain nombre de démarches de soutien aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi du territoire.

Dans le cadre de GLEE (Grand Lyon L'Esprit d'Entreprise), plusieurs actions ont été définies par ailleurs :

- accompagnement renforcé dans le suivi de la post création (LVE),
- amélioration de l'accès des entreprises au financement,
- amélioration de notre accompagnement collectif, etc.

Au vu des perspectives économiques actuelles (multiplication des mesures de chômage partiel, accélération des plans de licenciement, etc.), il reste essentiel de soutenir et de mettre en place de nouvelles mesures d'accompagnement dédiées au tissu économique de l'agglomération.

Dans le même temps, la création d'entreprise reste soutenue depuis le début de l'année 2009 et de nombreuses personnes envisagent cette modalité comme une option possible dans leur parcours professionnel.

Dans cette perspective, l'accès au financement reste, pour les porteurs de projets créateurs d'entreprises, un enjeu majeur, gage de pérennité des entreprises créées : seuls 23 % des créateurs d'entreprise ont bénéficié d'un prêt bancaire pour démarrer leur activité, or le taux de pérennité moyen des entreprises à 5 ans passe de 62 % à 71 % dès lors que le créateur bénéficie d'un financement bancaire. Les plateformes d'initiative locale, en proposant des outils financiers spécifiques (prêts d'honneur, garanties, etc.) jouent un rôle de levier pour permettre aux porteurs de projet d'accéder au crédit bancaire. Il s'agit donc ensuite de permettre et de renforcer la "bancaisation" des entreprises en création pour augmenter leur pérennité. L'association RDI, par son identification et son offre de service, voit ses objectifs quantitatifs et qualitatifs largement dépassés dans le contexte actuel. Il s'agit donc d'abord de permettre la poursuite et le renforcement de l'activité sur cette période dans un contexte bien particulier de crise économique.

Pour cela, la Communauté urbaine souhaite abonder, à titre exceptionnel, le fonds de prêt d'honneur de l'association RDI, membre de Lyon Ville de l'Entrepreneuriat et labellisée LVE depuis septembre 2007.

Présentation de l'activité de RDI et de son activité

RDI est une association qui délivre financement et accompagnement aux porteurs de projets de l'agglomération qui n'ont pas accès au crédit bancaire et pour des projets nécessitant une capitalisation comprise entre 15 et 200 k€. Elle attribue notamment des prêts d'honneur destinés à conforter les apports personnels des porteurs de projet et gère un dispositif de garantie sur prêts bancaires.

Son action est complémentaire de celle de l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie) qui délivre un service similaire à des publics en insertion et pour des projets nécessitant une capitalisation inférieure à 15 k€.

a) - Le financement des entrepreneurs depuis le 1er janvier 2009 (au 30 septembre 2009)

Au 30 septembre 2009, ce sont 117 entreprises qui ont d'ores et déjà obtenu un accord par RDI contribuant ainsi à la création de 207 emplois sur la Communauté urbaine (208 créés en 2008).

28 comités d'engagement se sont réunis depuis le début de l'année à raison d'un comité par semaine.

Sur les 9 premiers mois de l'année, l'activité TPE est en augmentation de 38 % par rapport à celle réalisée en 2008 (sur la base des dossiers présentés en comité).

On constate donc une forte augmentation de l'activité.

Ainsi, au 30 septembre 2009, il a été décaissé 157 prêts d'honneur pour un montant de 863 500 €, ce qui tend à limiter fortement la capacité du fonds de prêt d'honneur.

b) - Capacité du fonds de prêt d'honneur

Libellé	Au 30 septembre 2009
trésorerie disponible au 1er janvier 2009	201 681 €
dotations nouvelles	311 000 €
+ remboursements	372 285 €
- décaissements	863 500 €
trésorerie disponible au 30/09/2009	21 466 €

Pour information, le taux de survie à 3 ans des entreprises accompagnées par RDI est de 81 %.

L'intervention de la Communauté urbaine est sollicitée pour :

- permettre de recalibrer la capacité du fonds de prêts d'honneur de RDI, structure membre du réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, dans ce contexte particulier,

- que RDI, structure membre du réseau Lyon Ville de l'Entrepreneuriat, puisse atteindre les objectifs suivants en 2009 :

- . nombre de prêts effectivement décaissés : 170,
- . montant total décaissé : 1 000 000 €,
- . montant moyen : 6 000 €.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine et critères d'évaluation

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine, pour une dotation exceptionnelle et pour une unique fois, au fonds de prêts d'honneur de RDI, d'un montant de 50 000 €.

Par ailleurs, l'association RDI est soutenue pour son fonctionnement en 2009 à hauteur de 75 000 € (en 2008 pour 75 000 €) afin de pérenniser son action au sein du dispositif Lyon Ville de l'Entrepreneuriat.

Tableau de financement prévisionnel 2009 du fonds de prêt de la plateforme RDI

Recettes	Montant (en €)
Conseil Régional	216 000 €
EPCI	36 000 €
Communauté urbaine	50 000 €
Caisse des dépôts	50 000 €
banques	125 000 €
autre	50 000 €
total fonds collectés	527 000 €
remboursements réels des prêts	426 000 €
report solde annuel cumulé N-1	216 680 €
remboursement fonds	17 450 €
total ressources	1 169 680 €

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention exceptionnelle au fonds de prêt d'honneur d'un montant de 50 000 € à l'association Rhône développement initiatives pour l'année 2009,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Rhône développement initiatives, définissant notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** est imputée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la modalité suivante : 100 % à la signature de la convention, soit 50 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.